

Déclaration préliminaire aux CTIR du 10.10.19 (9h et 14h)
CGT PJJ, CFDT Interco et SNPES-PJJ/FSU Grand Centre

→ **Boycott des CTIR du 10.10.19**

Monsieur le Directeur inter régional,
Mesdames et Messieurs les membres du CTIR,

Le 12 septembre dernier, les organisations syndicales signataires avaient décidé de boycotter ce premier CTIR de la mandature, dénonçant un contexte institutionnel délétère et un passage en force sur la question de la réforme de la justice des mineur-es. À peine un mois plus tard, force est de constater que la situation générale de notre administration ne fait que s'aggraver, la DPJJ multipliant les provocations.

La réforme de la Justice des mineurs poursuit son cours, l'ordonnance de 1945 est abrogée et notre administration s'est engagée dans une campagne de propagande à grands coups de communication. En prétendant améliorer un système qualifié de maltraitant pour les jeunes et non respectueux des victimes, à moyens constant, le Code de la justice pénale des mineurs généralise en fait la probation au sein d'une mesure éducative unique, réduite à la seule dimension de la mise à l'épreuve.

En effet, comme nous avons pu l'expliquer à de nombreuses reprises, sur le fond, ce texte, malgré certains objectifs affichés par la Garde des Sceaux, s'éloigne des grands principes de la justice des enfants. Il confond rapidité et efficacité et traduit une profonde méconnaissance et, disons le, une certaine forme de mépris du travail éducatif à la PJJ. En tout cas, il ne remet absolument pas en question les dérives répressives et sécuritaires de ces dernières années qui sous-tendent à l'augmentation et la banalisation du recours à l'enfermement des enfants. Le projet ne remet pas en cause la pratique du déferment. L'insertion des jeunes n'est vue que sous le prisme de la contrainte judiciaire. Le CJPM ne fera que stigmatiser davantage les jeunes en les ramenant encore plus fortement à une identité de délinquant.e. En l'état actuel, ce code ne s'attache qu'à l'aspect pénal de la justice des enfants, sans prendre en compte la dimension protectrice et éducative. Enfin, il fait abstraction de la question du manque de moyens qui empêche actuellement le bon fonctionnement de la justice des enfants.

Notre administration porte une très lourde responsabilité en défendant coûte que coûte un projet gouvernemental qui s'apprête à transformer en profondeur nos métiers et le sens de nos missions. Comment oser imaginer que cette réforme qui entrainera des modifications des pratiques professionnelles aussi majeure se fasse sans l'avis des équipes pluridisciplinaires et de leur organisations syndicales ?

Sur la question du projet des «Cadres éducatifs», la DPJJ n'est manifestement pas à un scandale près. Malgré la véritable gifle du Conseil d'Etat qui avait retoqué le texte au mois de juillet, l'administration fait encore et toujours cavalier seul et continue à tenter de nous faire croire que «tout est sous contrôle», au mépris des personnels mobilisé-es depuis près d'un an et de l'avis des organisations syndicales représentatives à la PJJ, qui n'ont eu de cesse de dénoncer les aberrations de ce projet au rabais.

La Grand-messe organisée par Madame MATHIEU à l'ENPJJ, bien loin d'apaiser les craintes des personnels et en particulier celles des agents Responsables d'unités éducatives, s'est soldée en un véritable camouflet pour la direction. Difficile aujourd'hui de prétendre découvrir la réalité de la souffrance et de la colère légitime ressenties sur les terrains. Les organisations signataires tiennent par ailleurs à rappeler à cette occasion qu'elles soutiennent sans réserves la mobilisation de leurs collègues et ce dans ses diverses formes : grève, boycott, action en justice ...

Alors que la DPJJ semble perdre la raison, nous continuerons à dénoncer ce projet de statut indigne et dévalorisant et demandons son abandon immédiat. Nous estimons que la seule option juste et garante de la reconnaissance du travail des RUE reste leur intégration dans le premier grade du corps des directeurs-trices.

Dans ce contexte, il nous semble impossible de croire à un dialogue social constructif et serein, face à une administration maltraitante et engluée dans un double discours permanent. Aussi, nous ne participerons pas plus à ce CTIR reconvoqué ce matin qu'à celui également prévu cet après-midi.

